

Une Association du Pays de Lorraine au service des Personnes âgées



L'ADAPA du Pays de Lorraine cherche à concilier solidarité, performance économique et utilité sociale sur notre territoire, association à visage humain dans une équité des droits de chacun, reconnu d'utilité d'intérêt général.

Notre implication est citoyenne au profit de tous.

Le Conseil Départemental du Loiret confirme que le fonctionnement de notre association est globalement conforme aux dispositions réglementaires, et nous informe que notre autorisation est renouvelée pour une durée de 15 ans.

Nous sommes conventionnés avec les caisses de retraite (La CARSAT, la MSA, le RSI, la CNRACL, la Mutualité Fonction Publique ainsi que la CMCAS (EDF)....

Nous avons également un partenariat avec le SSIAD des 4 cantons (BEAUNE, Bellegarde, Lorraine et Puisieux), Service de Soins Infirmiers à Domicile, aides-soignantes, et avec SEG association Intermédiaire pour les travaux de jardinage.

Nous avons également un référencement auprès d'une dizaine de mutuelles. Lorsque vous sortez d'hospitalisation, vous téléphoner à votre mutuelle qui vous octroie des heures d'aide à domicile gratuites selon vos garanties.

Notre Association est agréée par le Préfet du Loiret sous le n° SAP 313103798 jusqu'au 22/11/2022 **ce qui vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt de 50% sur les sommes restées à votre charge.**

Un décret d'application de la loi ASV, fixe un cahier des charges national des SAAD (Service d'Aide A Domicile), ce cahier impose l'obligation d'adhérer à la charte nationale Qualité, notre association est adhérente jusqu'au 31/12/2020.



Vivre chez vous le plus longtemps possible en ayant à vos côtés une personne qui vous aide dans votre vie quotidienne, ou de façon ponctuelle.

Notre Association couvre le Pays de Lorraine. Son fonctionnement est assuré par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles nommés par les 14 communes du Pays de Lorraine.

Pour maintenir son rôle au service de la population dépendante, l'Association est l'employeur des Intervenantes à domicile qualifiées ou en cours de formation.

Vous aidez, c'est notre métier :

Vous aidez à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de votre maison : l'entretien du logement, des vêtements, du linge, vous assister dans vos démarches administratives simples.



Vous aider à la réalisation des achats alimentaires ainsi que la préparation et à la prise des repas,

Nous vous accompagnons dans vos sorties, promenade ou visite médicale, nous vous aidons à bénéficier du dispositif **SORTIR PLUS**.

Vous avez 80 ans et plus, vous éprouvez des difficultés à vous déplacer. A votre demande, quand vous le voulez, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition son service **SORTIR PLUS** pour vous accompagner à pied ou en voiture.

Vous accompagnez et vous encouragez dans vos activités de la vie sociale et relationnelle.

Vous souffrez d'un handicap, vous avez peut-être besoin d'aide pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne. En situation de handicap vous avez le droit d'être aidé.



Vous sortez d'un séjour hospitalier, et vous avez besoin de façon temporaire d'une aide.



Nous assurons le portage de repas par véhicule réfrigéré, les repas sont élaborés par la maison de retraite de Sully sur Loire.

UNA téléassistance vise à sécuriser la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant votre entourage.

Opérationnelle 24h/24 et 7 jours/7, toute l'année, une simple pression sur le bouton d'un déclencheur met l'abonné, via le transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés. Notre seul objectif reste : l'AIDE A DOMICILE.

RECRUTEMENT

Chaque année nous recrutons des aides à domicile en CDD et/ou en CDI.

Venez nous rejoindre.

Travailler au sein d'une association d'aide à domicile, c'est donner un sens à sa vie professionnelle, c'est se sentir utile auprès des personnes chez qui vous intervenez.

C'est travailler pour une structure qui met l'humain au centre de son action.

C'est évoluer tout au long de sa vie professionnelle. C'est faire des formations pour développer ses compétences. C'est être autonome dans le travail et force de proposition.

Le personnel bénéficie d'une convention collective étendue, la Convention Collective Nationale de la Branche Aide à Domicile du 21 mai 2010, d'un régime de prévoyance, d'une complémentaire santé, du remboursement de frais de déplacements selon les dispositions de la convention collective, de congés d'ancienneté et autres avantages.

Rejoindre une branche professionnelle qui prône un travail de qualité.



L'équipe administrative vous accueille au Centre Médico-social
7 route de la Forêt 45260 LORRIS

Du LUNDI AU VENDREDI de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ;

Tél : 02 38 94 83 49

Courriel : adapa.lorris@wanadoo.fr

Jacques HEBERT Président.